



Association pour l'Amélioration de la Gouvernance  
de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles

Siège et bureaux : 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex

Tel : 33 (0)1 43 94 72 59 Email: [agter@agter.org](mailto:agter@agter.org) Web: <http://www.agter.asso.fr/>

# RAPPORT D'ACTIVITES

## 2020

Version à valider lors de l'AG de 2021

### Table des matières

Vie associative et fonctionnement.....	2
Animation du réseau.....	2
Intégration de nouveaux membres.....	2
Attribution du statut de membre d'Honneur à David Kaimowitz.....	3
Activités statutaires.....	3
Assemblée Générale (AG).....	3
Ateliers sur les principaux chantiers d'AGTER.....	3
Conseil d'Administration (CA), Bureau du CA.....	4
Équipe salariée, prestataires et stagiaires.....	4
Évolution de l'équipe salariée.....	4
Contributeurs et bénévoles.....	4
Stagiaires.....	5

Chantiers thématiques.....	5
Finalisation du chantier de réflexion sur l'évolution des structures agraires dans le monde et l'accès des jeunes à la terre.....	5
Relance des échanges mondiaux dans le prolongement du Forum mondial sur l'accès à la terre de Valencia (FMAT-2016).....	6
Démarrage du dispositif permanent de formation à distance.....	7
Activités relatives à la gouvernance du foncier et des ressources naturelles en France et en Europe.....	8
Coalition Foncière.....	8
Loi Climat et résilience.....	10
Chartes territoriales d'engagement pour la préservation et le partage du foncier en Nouvelle Aquitaine.....	10
CARMA.....	11
Projet Ruralization.....	11
Sites internet d'AGTER : site associatif ( <a href="http://www.agter.asso.fr">www.agter.asso.fr</a> ) et Fonds Documentaire ( <a href="http://www.agter.org">www.agter.org</a> ).....	12

## Vie associative et fonctionnement

### Animation du réseau

#### Intégration de nouveaux membres

Fin 2020, l'association AGTER compte 130 membres<sup>1</sup> (dont 2 institutions), issus de 28 pays et travaillant dans des secteurs variés et avec des réseaux multiples.

L'adhésion de 7 nouveaux membres a été approuvée par l'Assemblée Générale du 28 septembre 2020. Il s'agit de :

**Camille Hubert-Bonasera**, Master II Relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris France ;

**Hélène Guetat-Bernard**, Directrice du département de sciences sociales de l'Institut Français de Pondichéry UMIFRE 21 (CNRS-MEAE), France / Inde ;

**Ines Torrealba**, Master II Géographie, Université Paris-Nanterre, Paris, France ;

**Quentin Grislain**, chercheur doctorant rattaché (Paris 1 Panthéon Sorbonne UMR Prodig - CIRAD UMR Tetis), Montpellier, France ;

**Niels Zwarteveen**, Master II Institut d'études du développement économique et social (IEDES, Paris I - Pantheon Sorbonne), Niort, France ;

**Viviana Solano**, Master II Institut d'études du développement économique et social (IEDES, Paris I - Pantheon Sorbonne), Colombie / France ;

**Pascal Moity Maizi**, Enseignante - chercheuse géographe à l'Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier, France.

<sup>1</sup>

Dans tout le rapport, les noms de membres d'AGTER sont écrits en gras.

## Attribution du statut de membre d'Honneur à David Kaimowitz

L'assemblée générale a décidé d'attribuer le statut de membre d'Honneur d'AGTER à David Kaimowitz, Ancien directeur du Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) puis notamment Directeur des programmes internationaux Ressources naturelles et changement climatique de Fondation Ford, qui a eu un rôle essentiel dans les activités de l'association dès sa création.

## **Activités statutaires**

### Assemblée Générale (AG)

L'assemblée générale a eu lieu le 28 septembre 2020 à Nogent-sur-Marne et en visio conférence, sous la présidence de Robert Levesque. Deux temps de travail thématiques ont eu lieu également à Nogent et en visio-conférence le 29 septembre : l'un sur la relance des échanges mondiaux à la suite du Forum mondial sur l'accès à la terre et aux ressources naturelles (FMAT2016), l'autre sur les activités de l'association en France et Europe.

Sur les 74 membres ayant droit de vote, 60 se sont exprimés au moyen de l'outil de vote électronique proposé pour la première fois cette année, soit la participation la plus élevée dans l'histoire de l'association. Une trentaine de membres ont échangé de vive-voix lors des réunions en visio.

Le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport moral ont été adoptés, ainsi qu'une résolution portant sur la création d'une association "Agter Ressources" destinée à pouvoir assurer la pérennité du fonds documentaire d'AGTER en cas de difficulté financière d'AGTER.

À l'occasion de cette assemblée, tous les sièges (20) pouvant former le Conseil d'administration, en vertu des statuts, ont été pourvus. Il ressemble à cette date :

**Adrien Baysse-Lainé**, Chargé de recherche (CNRS, France), **Omar Bessaoud**, Administrateur scientifique principal et enseignant-chercheur à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM, France), **Carlos Camacho Nassar**, ethnologue et géographe, chercheur associé à l'Observatoire des droits indigènes et du changement climatique, **Christian Castellonet**, expert Gestion du foncier et des ressources naturelles au GRET, **Frédéric Dévé**, ingénieur agronome, consultant retraité, **Léticia Doorman**, consultante indépendante, **Olivier Ducourtieux**, Ingénieur agronome, Maître de Conférence à AgroParisTech, **Samir El Ouamari**, Ingénieur agronome, Maître de conférence à AgroParisTech, **Paolo Groppo**, Ingénieur agronome, expert FAO retraité, **Elena Lazos**, Professeure Titulaire à l'Institut d'Études Sociales de l'Université Nationale Autonome de Mexico (Instituto de Investigaciones Sociales, Universidad Nacional Autónoma de México, UNAM), **Gérard Leras**, paysan retraité, **Robert Levesque**, agronome retraité, **Pablo Luna**, historien et enseignant chercheur (EHESS), **Elisabeth Müller**, comptable à la retraite, **Denis Pommier**, ingénieur agronome, **Pablo Prado**, Maître de Conférence à l'Université San Carlos de Guatemala, **Mamy Rakotondrainibe**, auditeur en recherche clinique retraitée, **Bernard Roux**, ingénieur agronome retraité de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), membre de l'Académie d'Agriculture, **Terre de Liens**, **Emma Tyrou**, doctorante contractuelle avec mission d'enseignement au Centre d'Économie de l'Université Paris Nord (CEPN-USPN).

## *Ateliers sur les principaux chantiers d'AGTER*

Les membres de l'assemblée générale se sont réunis lors de deux ateliers pour réfléchir aux thèmes et aux actions à mener au cours de 2019-2020 sur :

- Les chantiers d'AGTER de portée mondiale : relance des échanges à la suite du Forum mondial sur l'accès à la terre FMAT2016 et cours en ligne.
- Les chantiers d'AGTER relatifs à la gouvernance du foncier et des ressources naturelles en France et en Europe

Le compte-rendu détaillé de ces réunions (qui sera transmis aux membres avant la prochaine assemblée générale pour approbation) et le procès-verbal des résolutions sont disponibles auprès de l'équipe salariée.

### Conseil d'Administration (CA), Bureau du CA

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois (les 23 janvier, 20 avril, 5 juin, 24 juin, 16 juillet, 28 août et 2 octobre). Les comptes-rendus sont disponibles sur demande auprès de l'équipe salariée ou du président.

Le Bureau (ouvert à la participation des autres membres du CA) s'est réuni 10 fois : les 13 janvier, 4 mars, 13 avril, 28 mai, 1<sup>er</sup> juillet, 21 septembre, 8 octobre, 2 novembre, 20 novembre, 16 décembre.

## **Équipe salariée, prestataires et stagiaires**

### Évolution de l'équipe salariée

Pendant l'année 2020, elle est restée réduite au minimum, avec 2 personnes, **Michel Merlet** et **Mathieu Perdriault**.

### Contributeurs et bénévoles

AGTER bénéficie du travail bénévole de plusieurs de ses membres, et notamment de notre trésorière, **Elisabeth Müller**, dont nous rappelons chaque année le rôle décisif dans le suivi comptable et administratif d'AGTER.

Signalons le travail important réalisé par **Gérard Leras**, membre du CA, pour développer pour la première fois un travail de l'Association dans une région française, la Nouvelle Aquitaine. Suite au départ de la salariée qui avait été engagée sur ce projet, **Gérard Leras** a dû assumer un travail considérable pour que cette première expérience de travail de terrain d'AGTER avec les collectivités locales et une région puisse continuer, sans pouvoir être rémunéré du fait de son statut d'administrateur.

**Christian Castellanet**, expert senior du GRET, a rejoint en juillet 2019 l'équipe d'AGTER en tant que bénévole, pour deux jours par semaine. Il s'est beaucoup consacré à la relance des échanges à la suite du FMAT2016.

**Paolo Groppo**, maintenant retraité de la FAO, a commencé à travailler de façon bénévole avec AGTER en faisant profiter l'association de son important réseau et de l'expérience qu'il a accumulée sur les questions foncières et de développement territorial participatif.

**Denis Pommier** a assuré une veille documentaire fort utile et apporté un important concours à la mise en œuvre de la session en espagnol du cours en ligne sur l'accaparement des terres .

**Robert Levesque** et **Gérard Leras** ont coordonné un groupe de travail conjoint AGTER Terre de Liens avec la Confédération Paysanne, autour de propositions pour une refondation de la politique foncière agricole en France en l'élargissant à d'autres ONG (groupe informel « Coalition Foncière).

Enfin, **Hubert Cochet**, **Nadège Garambois** et **Samir El Ouaamari** ont contribué au projet relatif aux chartes foncières en Nouvelle Aquitaine (cf. infra) en co-encadrant avec **Gérard Leras** et **Robert Levesque** le travail des étudiants stagiaires (cf. ci-dessous).

### Stagiaires

Fin janvier 2020, se sont achevés, dans le cadre des travaux d'AGTER avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les stages de 3 élèves-ingénieurs d'AgroParisTech, Benjamin Gervasoni, Paul Loeillot et Viviane Pasteau. Ils ont réalisé des diagnostics territoriaux sur le Parc Naturel régional Périgord Limousin, le Grand Bergeracois et le Grand Cognac.

De mars à août, Niels Zwarteveen, diplômé de l'IEDES, a effectué une mission de service civique en appui au lancement du dispositif de cours en ligne d'AGTER.

Clémentine Converset Doré, alors en Master II IEDES, a réalisé un stage de 7 mois, de mars à septembre, en lien en avec l'appui d'AGTER à la relance des échanges à la suite du FMAT.

De mai à août, Ines Torrealba, en Master II Paris Nanterre, a effectué un stage de 4 mois en lien avec les cours en ligne (traduction, promotion du cours et enregistrement des candidatures) .

## Chantiers thématiques

### **Finalisation du chantier de réflexion sur l'évolution des structures agraires dans le monde et l'accès des jeunes à la terre**

En 2018, AGTER avait animé en association avec Terres d'Europe-SCAFR<sup>2</sup> un chantier sur « les structures agraires et l'accès des jeunes à la terre » dans le monde à la demande du Comité Technique Foncier et Développement, co-présidé par l'Agence française de développement et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères<sup>3</sup>. Ce travail s'est poursuivi en 2019 avec la rédaction du document de synthèse de cette réflexion, *La question de l'accès des jeunes à la terre. Éléments pour mieux concevoir et suivre les interventions et les politiques de développement rural dans la durée* qui a été publié en 2020 en français, anglais et espagnol.

Plusieurs autres publications ont été réalisées en 2020 :

- Hétérogénéité et différenciation des unités de production agricole européennes (Amel Benkahla, Robert Levesque) CTFD, notes de synthèse N°26 2018 ;
- Structures agraires et accès des jeunes à la terre : gestion intrafamiliale du foncier et stratégies d'autonomisation des jeunes, Regards sur le foncier no 7, Comité technique Foncier & développement, AFD, MEAE, Paris, mai 2019.

<sup>2</sup>Terres d'Europe-Société de Conseil pour l'Aménagement Foncier Rural, société de conseil et d'assistance technique au service des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

<sup>3</sup>Le CTFD réunit des experts, des chercheurs et des membres d'ONG spécialistes des questions foncières urbaines et rurales. Plusieurs membres d'AGTER participent régulièrement aux activités du CTFD, et AGTER a animé ou coanimé plusieurs chantiers (les appropriations de terres à grande échelle, l'évaluation ex-ante des investissements agricoles à emprise foncière), et de nombreux travaux de recherche et d'élaboration de documents pédagogiques pour ce CTFD.

- Évolution des structures agraires dans le monde. Comprendre les dynamiques à l'œuvre pour lutter contre la concentration foncière et le creusement des inégalités. Regards sur le foncier, Comité technique Foncier & développement, AFD, MEAE, Paris, à paraître en 2021.

## **Relance des échanges mondiaux dans le prolongement du Forum mondial sur l'accès à la terre de Valencia (FMAT-2016)**

De 2014 à 2016 AGTER, avec CERAI, s'est investi dans la préparation et la mise en œuvre du FMAT-2016. À l'appel de plus de 600 organisations paysannes, de pêcheurs, de communautés forestières, d'ONG, d'institutions de recherche et de quelques institutions gouvernementales nationales des 5 continents, ainsi que de la FAO, cette rencontre a réuni 400 participant.e.s de 70 pays. La synthèse finale des trois journées de travaux, acclamée en plénière de clôture, appelait à un virage à 180 degrés des politiques publiques nationales et internationales touchant à l'agriculture et à l'alimentation pour privilégier l'accès à la terre et aux autres moyens de production des paysan.ne.s et, de manière générale, des communautés dont les conditions fondamentales d'existence dépendent directement des ressources naturelles. La synthèse soulignait clairement l'impossibilité de répondre aux défis écologiques et socio-économiques du XXI<sup>e</sup> siècle par la généralisation des grandes exploitations capitalistes à salariés et par l'utilisation non durable des ressources naturelles. Elle pointait au contraire ces derniers comme une grave menace pour l'humanité.

La démarche consistant à animer et alimenter la réflexion collective à échelle mondiale qui est l'objet central de l'association AGTER avait atteint là sa concrétisation la plus ample.

L'association a continué son travail dans ce sens au travers d'autres chantiers comme celui sur l'évolution des structures agraires dans le monde et l'accès des jeunes à la terre pour le Comité technique foncier et développement des acteurs de la coopération. Ces chantiers ont permis d'entretenir des liens avec certaines organisations et individus ayant participé au FMAT.

Les organisations paysannes co-organisatrices du FMAT2016 (ROPPA, CONTAG COPROFAM et Ekta Parishad), CERAI et AGTER ont formé, fin 2019, un comité de pilotage en vue de relancer les échanges au sein du réseau constitué autour de la rencontre de Valencia.

La crise du COVID a bouleversé les priorités et les agendas des organisations paysannes qui ont eu à soutenir les paysan.ne.s face à la pandémie et plaider pour une mobilisation de moyens publics spécifiques en leur direction. L'année 2020 correspond pour cette raison à une phase longue et complexe du processus engagé par le comité de pilotage pour définir les thèmes et les modalités d'échange souhaités. AGTER est parvenue néanmoins à organiser plusieurs réunions du comité de pilotage qui a abouti, en fin d'année, à définir 5 thèmes de travail. L'association a également défendu le projet auprès de la Fondation de France qui a accepté de soutenir ces préparatifs une année supplémentaire.

Fin 2020, la proposition de relance des échanges s'est affirmée en prolongement « citoyen » du FMAT2016<sup>4</sup>. Son comité de pilotage, qui a intégré dès sa création fin 2019 la Convergence Globale des luttes pour la terre et les ressources naturelles, puis en 2020 la Confédération paysanne et le

<sup>4</sup>Dont le Comité international d'organisation réunissait un collège d'organisations paysannes et de la société civile, un collège d'organisations gouvernementales nationales et internationale et un collège de chercheurs et experts

collectif Tany pour la défense des terres malgaches (toutes trois présentes au FMAT), a été rejoint début 2021 par La Coordination Européenne Via Campesina et La Via Campesina Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le comité a décidé d'organiser une première série de débats sur 5 thèmes : Les Sans-terres et l'avenir des Communs, l'Accès des femmes et des jeunes à la terre, la Gouvernance communautaire du foncier, la Réforme agraire, Les luttes locales et la construction de régulations effectives au niveau supranational.

Ils auront chacun lieu en ligne, sur un site dédié (rendu public en avril 2021 : <https://strugglesforlandforum.net>) sans barrière de langue, sur plusieurs semaines, et seront rythmés par des visio-conférences également traduites.

Leur but est de contribuer à la mobilisation citoyenne et aux alliances des villes aux campagnes pour renforcer les luttes à travers l'échange d'expériences.

Ce travail est articulé avec les cours en ligne qui constituent une opportunité majeure d'extension et de consolidation du réseau de partage d'expérience, de réflexion et d'action commune.

En 2020, se sont particulièrement investis dans le travail de facilitation des préparatifs du comité de pilotage Christian Castellanet à titre bénévole, Clémentine Converset Doré dans le cadre d'un stage de fin d'étude et Mathieu Perdriault.

## **Démarrage du dispositif permanent de formation à distance**

AGTER a concrétisé en 2020 le nouvel outil dont elle souhaitait se doter pour partager et développer les connaissances et analyses constituées par l'association et son réseau (dont, entre autres, les expériences et conclusions dégagées à l'occasion du FMAT2016) : son dispositif de formation en ligne. Sa phase de test de 3 ans a démarré en 2020 avec l'appui d'un financement de l'International Land Coalition (ILC) qui l'a incluse dans la gamme des services (facilities) qu'elle propose à ses membres.

Le dispositif s'adresse à ce réseau de 255 organisations basées dans 78 pays en 2019 (dont AGTER), mais également aux organisations et personnes qui ont souhaité l'organisation du FMAT2016 (680 organisations signataire de l'appel, 400 participants de 70 pays) mais également à toute autres organisations ou personnes intéressées.

Trois sessions du cours intitulé « Face à l'accaparement des terres dans le monde : des outils d'analyse au service de l'action » ont été conduites en 2020, chacune dans une langue différente : anglais, espagnol et français.

La session en français a été mise en œuvre de fin avril à début juin par Michel Merlet et Mathieu Perdriault. Elle a réuni 27 participant.e.s (5 femmes et 22 hommes) de 8 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et de France.

La session en anglais, animée par Christian Castellanet à titre bénévole et Mathieu Perdriault de juin à juillet, a réuni 24 participant.e.s (13 femmes et 11 hommes) de 16 pays d'Asie, Afrique, Amérique latine et Europe.

La session en espagnol a bénéficié d'une organisation en partenariat avec Nitlapan (Université de Managua, Nicaragua) et CERAI. AGTER y a concouru à travers, Denis Pommier et Emma Tyrou à titre bénévole et Michel Merlet. Elle a réuni sur septembre-octobre 27 participant.e.s (15 femmes et 12 hommes) de 14 pays d'Amérique latine et d'Europe.

Elles ont mobilisé chacune un public très diversifié de membres d'organisations paysannes locales, nationales et régionales, d'ONG de développement rural, de chercheur.se.s, étudiant.e.s, et plus rarement de membres d'administrations gouvernementales, ainsi qu'un cadre d'une entreprise privée.

Précédemment, de mars à mai, la plateforme de cours en ligne (<https://cours.agter.net>) avait été étrennée à l'occasion d'une formation produite dans un autre cadre, celui de la Commission agriculture et alimentation de Coordination Sud. Celle-ci a, avec AGTER, souhaité proposer à ses membres et à leurs partenaires francophones dans le monde une session d'échange autour d'une proposition de cadre d'analyse critique des régimes fonciers sous l'angle des rapport femmes-hommes et des actions visant à équilibrer ces apports.

Le cours a été conçu par Coline Sauzion, dans le cadre d'une prestation, avec l'appui de Mathieu Perdriault. Hélène Guetat Bernard y a très significativement contribué, par ses interventions lors des visio-forums proposés d'une part, et d'autre part par les références que ses écrits ont constitué pour l'écriture du cours.

La session a réuni 22 personnes (15 femmes et 13 hommes) de 8 pays principalement d'Afrique de l'Ouest.

## **Activités relatives à la gouvernance du foncier et des ressources naturelles en France et en Europe**

### Coalition Foncière

#### **Rappel**

En novembre 2018, AGter, avec Terre de Liens, a publié un document « Préserver et Partager la terre ». L'objet est de refonder les politiques foncières nationales. A la suite, avec Terre de Liens et la Confédération Paysanne, AGTER a été à l'initiative de la création d'une « coalition foncière » nationale. L'objectif était d'élargir le spectre des partenaires susceptibles d'appuyer une initiative pour le partage et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les partenaires recherchés devaient être proches de la sphère agricole, et avoir des activités (rurales ou urbaines) ne traitant pas a priori de sujets agricoles ou qui ont des champs de préoccupations plus larges. Les partenaires de la Coalition sont la Fédération Nationale de l'Agriculture biologique, France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot, Solidarités Nouvelles Logement, la Fondation Abbé Pierre, CCFD-Terre Solidaire, Notre Affaire à tous, le Réseau Action Climatique, Greenpeace, Oxfam, Agir pour l'Environnement, WWF, L'Atelier Paysan, Humanisme et Biodiversité.

Un travail conséquent, mais tout à fait fondamental, est nécessaire pour faire comprendre l'importance de la préservation et du partage de la « terre » pour atteindre les objectifs généraux des organisations qui luttent contre le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, les inégalités, le logement pour tous, la paix, etc.

Une grande partie des membres de cette coalition foncière informelle ont signé une tribune publiée dans Le Monde le 3 décembre 2019, au moment du séminaire organisé à l'Assemblée Nationale par plusieurs députés (dont Dominique Potier, Jean-Bernard Sempastous, Michel Clément) lors de laquelle plusieurs membres d'AGTER (**Pierre Blanc, Hubert Cochet, Benoît Grimonprez**) sont intervenus à différents titres à la tribune ; **Gérard Leras** était intervenu au titre d'aGter.



## **Activités en 2020**

La Coalition Foncière s'est réunie à plusieurs reprises tout au long de l'année 2020 (21 janvier, 12 mars, 4 juin, 14 octobre).

### **Sensibilisation formation des membres de la coalition foncière**

Le 7 avril, la Coalition a organisé une sensibilisation de ses membres à la question foncière pour faire le lien entre les usages de la terre (en tant qu'espaces naturels, agricoles ou forestiers) et les enjeux du réchauffement climatique, de l'érosion de la biodiversité, la production agricole et l'alimentation. La FNAB<sup>5</sup> avait bien relayé cette formation auprès de son réseau régional. Cette formation s'est tenue lors du premier confinement en visioconférence.

### **Loi sur la régulation des marchés des parts de sociétés agricoles**

aGter est intervenue le 28 février au Salon international de l'Agriculture, se joignant à un appel de députés (dont Dominique Potier) pour demander au gouvernement une nouvelle loi foncière. En mars, aGter a rencontré Dominique Potier pour parler du projet.

Le 9 juillet, la coalition foncière a organisé une rencontre avec trois députés (Jean-Bernard Sempastous de LREM, Dominique Potier du Parti Socialiste, et Jean-Michel Clément, Libertés et Territoires), sur un projet de loi visant à réguler le marché des parts de sociétés de production agricole et/ou détenant du foncier agricole, angle mort de la régulation foncière actuelle. Le député Dominique Potier proposait de défendre un projet élaboré par la FNSAFER ; la coalition n'a pas souhaité soutenir ce projet.

En septembre, le député Jean-Bernard Sempastous, député LREM, a voulu reprendre la main, sans Dominique Potier, pour faire avancer une proposition de loi. L'objectif était d'introduire une régulation du marché des parts (ou actions) des sociétés de production agricole et des sociétés de portage du foncier (groupement foncier et société civile immobilière, ...) pour lutter contre l'accaparement des terres. L'idée était de traiter sur un plan d'égalité les personnes physiques et les personnes morales et de déclencher le contrôle à partir du seuil actuel du contrôle des structures ; cette régulation devait s'effectuer sous le contrôle de l'Etat. Avec Terre de Liens et la Confédération paysanne, aGter a eu des échanges avec l'équipe de J.B. Sempastous lors de l'élaboration du premier projet. Puis le député a consulté le gouvernement et les organisations professionnelles agricoles majoritaires. Le projet a été largement modifié. Il s'agissait de ne contrôler que les agrandissements excessifs (au-delà de 1 à 3 fois la surface moyenne régionale des exploitations agricoles), et de négocier alors une compensation, l'ampleur de l'agrandissement ne répondant à aucun critère préalablement défini. De plus, le contrôle et la négociation étaient confiés à la SAFER, qui devient alors juge et partie, sous bien sûr le contrôle de l'Etat, sachant que l'Etat n'exercerait pas plus de contrôle qu'à l'heure actuelle sur les SAFER. La position de la Coalition était d'exercer un contrôle identique pour les personnes physiques et morales, en recherchant les bénéficiaires effectifs des sociétés et en autorisant ou non la concrétisation des projets de vente des actions ou parts de sociétés agricoles. La coalition proposait également un contrôle des ETA, entreprises de travaux agricoles.

<sup>5</sup> Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

## Loi Climat et résilience

Un groupe de membres d'aGter, après un appel à participation, s'est constitué pour établir une tribune sur le projet de loi climat et Résilience ; ce groupe a été constitué de Claudie Houssard, Jean-Louis Couture, Gérard Leras, Jacques Loyat, Adrien Baysse-Lainé, Michel Casassus, Alain Guéringer, Laurend Levard, Denis Pommier, Michel Merlet. Cette tribune a été proposée aux membres de la Coalition foncière. Elle a été publiée par Le Monde le 14 juin 2021 avec aGter, la Confédération paysanne, France Nature Environnement, Notre Affaire à Tous, Terre de Liens.

## Chartes territoriales d'engagement pour la préservation et le partage du foncier en Nouvelle Aquitaine

Il a semblé opportun à aGter (AG de 2019 et 2020) d'étudier comment des dispositions législatives, réglementaires, et budgétaires, nationales ou européennes, pouvaient se décliner et s'appliquer à une échelle locale. Il est surtout apparu essentiel de voir comment il est possible de mener dans les territoires des actions concrètes visant à la fois la préservation des sols, de la biodiversité, des réserves en eau, etc., d'une part et le renouvellement des générations en agriculture et la revitalisation rurale d'autre part.

Une opportunité est apparue dès 2016, en France, avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui affichait des ambitions fortes en matière de sobriété foncière et d'installation d'agriculteurs dans un contexte de relocalisation agro-alimentaire et avec qui Gérard Leras était en relation suivie. Par délibération du 12 août 2019, la Nouvelle Aquitaine nous a donc chargé (en tant qu'aGter) de l'assister dans la préparation de chartes d'engagement foncier qui la lieront à des territoires pionniers et qui pourront par la suite servir de référence ailleurs dans la Région (ou même plus largement). Région et territoires nous ont attribué des subventions adaptées.

Notre rôle consiste à élaborer des préconisations pour le contenu des chartes, la rédaction même des chartes ne pouvant nous incomber. Il semble important que nous restions des animateurs de réflexions politiques et des initiateurs de la construction démocratique des actions à conduire, des facilitateurs de prises de décisions. Nous ne sommes pas un bureau d'études. Outre notre apport dans la préparation des chartes, une telle posture nous permet de relever les incohérences entre certains objectifs affichés et certaines dispositions. Deux exemples : l'exigence de préservation des espaces naturels et le soutien à certains projets photovoltaïques au sol ; la volonté d'un fort renouvellement en agriculture et la délégation faite aux Chambres d'Agriculture pour animer le soutien à l'installation.

Le travail dans lequel nous nous sommes engagés constitue une grande première pour nous, aGter, bien sûr, mais pour tout le monde, en Nouvelle Aquitaine et ailleurs. C'est exaltant mais compliqué : nous ne disposons d'aucune méthode établie et cela s'est conjugué à de nombreux imprévus nous a amenés à des délais trop étirés (la coordinatrice recrutée spécifiquement pour notre mission en Nouvelle Aquitaine s'est retirée, les vagues de confinement successives ont largement contrarié le travail de terrain, etc.) . Mais aujourd'hui l'essentiel est fait. Avec l'appui de 3 étudiant.e.s-stagiaires d'AgroParisTech, Benjamin Gervasoni (Parc Naturel Régional Périgord Limousin), Paul Loeillot (Grand Bergerac) et Viviane Pasteau (Grand Cognac) et leurs encadrant.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s Hubert Cochet, Nadège Garambois et Samir El Ouaamari, les états des lieux pour chaque territoire ont été finalisés au début de l'année et mis en discussion au niveau des territoires et de la région.

À l'heure où est finalisé ce rapport d'activité 2020, nos préconisations ont été remises pour un territoire, et sont très avancées pour l'autre. Les conclusions restent à débattre avec les partenaires locaux. Cette phase ultime aura commencé le 3 septembre, avant notre AG 2021.

Vous trouverez, auprès de Gérard Leras et Mathieu Perdriault ou [sur le dossier partagé](#), les préconisations adressées le 25 mai aux acteurs du Bergeracois (territoire du département de Dordogne) et complétées par 3 notes sur les centrales villageoises photovoltaïques, les friches viticoles et les comités locaux installation transmission.

## CARMA

### **Rappel**

Entre les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et du Bourget en région parisienne, un projet de parc d'attractions, avec hôtels, restaurants, commerces, et une piste de ski, a émergé en 2010. Ce projet "Europacity" devait couvrir 80 hectares et accueillir 31 millions de visiteurs annuellement, le double de Disneyland. Ce projet a été contesté par un collectif, le CPTG (Collectif Pour le Triangle de Gonesse), dès le départ. Dans son combat, le CPTG a souhaité, en 2016, qu'un contreprojet soit élaboré pour démontrer qu'il était possible de changer d'agriculture sur le Triangle (680 ha répartis entre 380 ha de terres agricoles protégées à ce jour et 280 ha à urbaniser avec un projet de gare au milieu de terres agricoles et une zone d'activités commerciales, la pointe du Triangle tournée vers Paris à une dizaine de kilomètres. Du Triangle, on a une vue sur Paris, la Défense, la Tour Eiffel et Montmartre. Robert Levesque a été impliqué dès le départ dans l'élaboration du projet CARMA.

En 2019, aGter a décidé d'adhérer à CARMA. Agter est au Conseil d'administration de CARMA.

### **Activités en 2020**

Le projet CARMA est toujours là pour affirmer qu'il est possible de faire une autre agriculture que le système « grandes cultures » en cours sur le Triangle. Il y a un autre possible. Il est envisageable de retisser les liens entre le triangle agricole et les habitants autour. Au cours de 2020, CARMA a cherché à ce que le projet puisse être amorcé sur des terres détenues par des établissements publics mises à disposition hors du statut du fermage. Dans cette optique, avec l'espoir d'un abandon définitif des projets d'urbanisation, CARMA a présenté le projet au Ministère de l'Écologie le 12 janvier, a rencontré M. Rol Tanguy, haut fonctionnaire, chargé par l'État d'élaborer un projet alternatif au projet Europacity le 26 février, la DRIAF, et des collectivités locales. Le rapport de Rol Tanguy propose 3 scénarii dont celui de CARMA. La stratégie aujourd'hui est de commencer quelques activités sur une dizaine d'hectares sur des terres qui ne sont pas sous le statut du fermage ; ceci nécessite l'accord des propriétaires publics.

Le dossier est toujours très politique entre L'État, la Région, les collectivités locales. Tant que l'abandon du projet de gare au milieu des terres agricoles et de la Zone d'Activités Commerciales n'est pas intervenu, les décideurs auront beaucoup de mal à permettre le début du projet CARMA.

## Projet Ruralization

Financé dans le cadre du programme Horizon 2020, RURALIZATION rassemble 18 partenaires de 12 pays différents, comprenant des organismes de recherche, mais également des partenaires qui mettent en œuvre des pratiques innovantes, comme les membres du réseau Access to Land (dont Terre de Liens). Cette diversité doit garantir pour les initiateurs un large éventail de perspectives et

de situations, permettant ainsi de formuler des solutions et des recommandations qui répondent aux divers besoins et caractéristiques des zones rurales d'Europe. aGter est intervenu à plusieurs reprises lors d'ateliers de travail sur les marchés fonciers, le renouvellement des unités de production. (16 septembre, 15 octobre) ( 1<sup>er</sup> juillet 2021).

## **Sites internet d'AGTER : site associatif ([www.agter.asso.fr](http://www.agter.asso.fr)) et Fonds Documentaire ([www.agter.org](http://www.agter.org))**

Agter développe deux sites internet, un site vitrine ([www.agter.asso.fr](http://www.agter.asso.fr)) qui présente l'association et ses activités et un fonds documentaire dynamique en ligne ([www.agter.org](http://www.agter.org)) destiné à partager largement les connaissances et les analyses de l'association et de son réseau pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la terre de l'eau et des ressources naturelles.

En 2020, à eux deux, ces sites ont totalisé plus de XXXXX visites et un peu plus de XXXX pages vues. Ces nombres marquent un rehaussement/baisse de la fréquentation (XX% et +XX%).

Les outils de comptage ne sont pas parfaits, et l'abandon de googleanalytics pour passer à un logiciel libre mieux à même de nous permettre d'être en conformité avec la loi française sur la protection des données (RGPD), a peut-être à voir avec une partie de cette augmentation, mais il est certain que l'association a réussi à se faire reconnaître au niveau international d'une façon étonnante, compte tenu de ses moyens extrêmement réduits.

\* \* \*

Note : Exceptionnellement, nous n'avons pas réussi à incorporer dans ce rapport comme nous le faisons depuis plusieurs années la liste de l'ensemble des publications d'AGTER et de ses membres de l'année 2020. Nous aurions souhaité le faire, mais l'équipe salariée n'a pas pu trouver le temps nécessaire pour cela. Nous nous sommes donc limités à signaler uniquement les publications réalisées dans le cadre de projets menés par AGTER, sans pouvoir vous informer sur les très nombreuses publications de membres d'AGTER correspondant à cette période.